



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la municipalité de Berthier-sur-Mer

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER
CIRCONSCRIPTION DE LA CÔTE-DU-SUD 15 JANVIER 2024

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER, LE LUNDI 15 JANVIER 2024,
À DIX-NEUF HEURES (19h05), SOUS LA PRÉSIDENTE DE
RICHARD GALIBOIS, MAIRE.

Sont présents : Monsieur Richard Galibois, maire

Mesdames et Messieurs les conseillers (ères) :
Claire Bossé Michèle Lamonde
Chantal Godin Ginette Rochefort
Jocelyn Lapointe Sébastien Dufour

Secrétaire d'assemblée : Jean-François Tétrault

ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT

1. **OUVERTURE**
2. **ORDRE DU JOUR**
3. **PROCÈS-VERBAL DU 4, DU 13 ET DU 19 DÉCEMBRE 2023**
4. **FINANCES**
 - 4.1. COMPTES
5. **AFFAIRES NOUVELLES**
6. **RÈGLEMENTS – SOUMISSIONS – CONTRATS**
 - 6.1 APPROBATION DES SALAIRES 2024 POUR LE SERVICE INCENDIE ET LES PREMIERS RÉPONDANTS.
 - 6.2 AVIS DE MOTION DU PROJET DE REGLEMENT NUMERO 355 IMPOSANT LES TAXES POUR L'ANNEE 2024.
 - 6.3 AJUSTEMENT SALARIAL 2024 POUR LES ÉLUS(ES).
 - 6.4 DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT ABRITANT LE BUREAU MUNICIPAL ET LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE BERTHIER-SUR-MER
7. **URBANISME**
 - 7.1 NOMINATION NICOLAS BOULET AU CCU
8. **CORRESPONDANCE**
 - 8.1 TOP BEDDING
 - 8.2 SUBVENTIONS REÇUES
9. **RAPPORTS DES COMITÉS**
 - 9.1 SUPPORT À UNE ACTIVITÉ DE JEUX VIDÉO



N° de résolution
ou annotation

2024-001

2024-002



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la municipalité de Berthier-sur-Mer

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

2. ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour.

UNANIMEMENT VOTÉ

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

3. PROCÈS-VERBAL DE DÉCEMBRE 2023

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 04 décembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 13 décembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 19 décembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture Des trois procès-verbaux ;

UNANIMEMENT VOTÉ

4. FINANCES

a. COMPTES

Voir les incompressibles en annexe

CONSIDÉRANT QUE le Conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses du directeur général et secrétaire-trésorier et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre des séances précédentes ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a reçu et pris connaissance de la liste de la rémunération mensuelle des employés et élus municipaux avant la tenue de la présente séance.

QUE le Conseil approuve des déboursés pour un total de 220 008,37\$, incluant les salaires bruts pour la période du 1^{er} décembre au 31 décembre, montant de 33 843,41 \$.



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la municipalité de Berthier-sur-Mer

N° de résolution
ou annotation
2024-003

UNANIMEMENT VOTÉ

D'APPROUVER la liste des comptes à payer et d'autoriser le paiement des comptes.

Je soussigné, Jean-François Tétrault, directeur général de la municipalité de Berthier-sur-Mer, certifie que la municipalité de Berthier-sur-Mer dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant de 220 008,37 \$.

5. AFFAIRE NOUVELLE

6. RÈGLEMENTS – SOUMISSIONS – CONTRATS

6.1 APPROBATION DES SALAIRES 2024 POUR LE SERVICE INCENDIE ET LES PREMIERS RÉPONDANTS.

CONSIDÉRANT qu'une décision des membres du conseil municipal de bonifier l'échelle salariale 2024 a été prise en décembre 2023.

2024-004

UNANIMEMENT VOTÉ

D'APPLIQUER ces hausses salariales aux employés du service incendie et des premiers répondants pour l'année 2024.

ADOPTÉE

6.2 AVIS DE MOTION POUR LE REGLEMENT NUMERO 355 IMPOSANT LES TAXES POUR L'ANNEE 2024.

CONSIDÉRANT QU'Un Avis de motion est par la présente donné par Ginette Rochefort afin qu'à une séance ultérieure du conseil municipal soit adopté le *Règlement n° 355 CONCERNANT LA TAXATION POUR L'ANNEE 2024*. À la demande du président d'assemblée, le secrétaire présente à l'audience le projet de règlement.

2024-005

Le règlement sera joint en annexe au procès-verbal de la séance du 5 février 2024.

ADOPTÉE

6.3 AJUSTEMENT SALARIAL 2024 POUR LES ÉLUS(ES) EN FONCTION DE L'IPC.

CONSIDÉRANT QUE l'indice des prix à la consommation (IPC) 2023 est estimé à 4.7%.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a choisi d'offrir aux élu(e)s 3.5% d'augmentation salariale.

2024-006

UNANIMEMENT VOTÉ

DE donner une augmentation de salaire de 3.5% à tous les élu.e.s de la municipalité et ce à partir du 1 janvier 2024.



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la municipalité de Berthier-sur-Mer

N° de résolution ou annotation

REVENUS DES ÉLUS :

	ANNÉE 2024	ANNÉE 2023
MAIRE :	21 952.80\$	21 210.48\$
ELUS :	7 317.60\$	7 070.16\$

6.4 DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT ABRITANT LE BUREAU MUNICIPAL ET LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE BERTHIER-SUR-MER

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité travaille depuis plus d'un an sur un projet structurant, incluant l'église, pour le cœur villageois.

CONSIDÉRANT QUE le projet de l'église et d'un bâtiment de services, incluant une section pour les bureaux municipaux et des espaces pour les organismes communautaires, nécessite d'avoir dans son montage financier des subventions pour être réalisable.

CONSIDÉRANT QUE le programme PRACIM a été identifié par notre expert interne comme un élément clé dans la réalisation du projet.

UNANIMEMENT VOTÉ

QUE le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au PRACIM;

QUE la Municipalité de Berthier-sur-Mer a pris connaissance du guide du PRACIM et qu'elle s'engage à respecter toutes les conditions qui s'appliquent à celle-ci;

QUE la Municipalité de Berthier-sur-Mer s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles à celui-ci ainsi que les coûts d'exploitation continue et d'entretien du bâtiment subventionné;

QUE la Municipalité de Berthier-sur-Mer confirme, si elle obtient une aide financière pour son projet, qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au PRACIM associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts.

2024-007

7. URBANISME

7.1 NOMINATION DE NICOLAS BOULET AU CCU

L'inspectrice municipale ainsi que l'exécutif du CCU recommande au Conseil Municipal que M. Nicolas Boulet soit le nouveau membre du comité consultatif d'urbanisme. Son entrée en fonction serait donc en vigueur à compter du 16 janvier 2024. Il pourra donc agir en remplacement de M. Samuel Pelletier qui a quitté le CCU le 14 novembre dernier.

UNANIMEMENT VOTÉ

2024-008

8. CORRESPONDANCE ET POINTS D'INFORMATION

8.1 TOP BEDDING

8 janvier au 31 janvier 2024	Construction des fondations
	Assemblage /
1 février 2024	Montage de la structure d'acier
20 février 2024	Revêtement extérieur en tôle commencé



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la municipalité de Berthier-sur-Mer

Avril-24	Fermeture de la tour
-----------------	-----------------------------

8.2 SUBVENTIONS REÇUES

Monsieur Raymond Langevin, gestionnaire des projets municipaux, nous informe que nous avons reçu dans les quinze derniers jours deux subventions, l'une pour la maison des jeunes et l'autre pour le programme PRIMA (accessibilité universelle de nos bâtiments).

9. RAPPORTS DES COMITÉS

- Claire Bossé :** Présentation du projet d'église et d'un plan de financement.
- Jocelyn Lapointe :** RH réajustements salariales nécessaires en raison du marché de l'emploi 2024.
- Sébastien Dufour :** Concert de Noël qui a eu lieu le 23 décembre, patinage aux flambeaux 27 janvier et 3 février 11 février, activité de Saint-Valentin à la bibliothèque en collaboration avec les loisirs.
- Michèle Lamonde :** Avis de regroupement des Offices régionaux de l'habitation (ORH).
- Chantal Godin :** Discussions se poursuivent au sujet d'une résidence pour personnes âgées à Berthier-sur-Mer (RPA).
- Ginette Rochefort :** -

SUPPORT À UNE ACTIVITÉ DE JEUX VIDÉO

Le président demande au Conseil si une contribution de 100 \$ pourrait être accordée à un tournoi de jeux vidéo qui aura lieu à Montmagny le 9 février, en collaboration avec la Maison des Jeunes de Montmagny.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée. Il est 19h26.


Président : Richard Galibois

Secrétaire d'assemblée : Jean-François Tétrault





Procès-verbal des délibérations du Conseil de la municipalité de Berthier-sur-Mer

N° de résolution
ou annotation

